

**Sujet :** [INTERNET] Avis d'enquête publique de Berrac

**De :** Louis <louis.louis2@orange.fr>

**Date :** 01/10/2022 12:51

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur,

En complément de mon observation précédente, je vous précise ci-après mes inquiétudes :

1. Le risque incendie pour les habitants du village de Berrac situés juste à côté du parc photovoltaïque me semble réel. En effet, les cultures médicinales et aromatiques prévues sur la totalité du parc sont permanentes toute l'année, aussi bien en période de sécheresse que de fortes chaleurs régulièrement subies dans le Gers. Par ailleurs, il n'est pas du tout certain que les pompiers arrivent à temps pour éteindre un feu de cette envergure qui pourrait se propager très rapidement sur ce type de culture et déborder sur les habitations limitrophes.

2. Le risque de déclassement du site de Berrac par les Monuments historiques peut avoir une double incidence : d'une part la perte de subventions allouées à la municipalité ou aux associations locales de Berrac, par exemple pour des travaux de rénovation concernant l'église, le cimetière ou le village lui-même ; et d'autre part, la dépression foncière qui serait encore plus prononcée pour les habitants du village et des alentours.

Bien cordialement,

Louis